

# 11 OCTOBRE 2018

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue au centre communautaire, situé au 119, Renaud, à Saint-Jacques-le-Mineur jeudi le 11 octobre 2018

Monsieur Mario Besner, directrice générale par intérim est aussi présente et agit comme secrétaire.

## Ouverture de la séance

Madame la mairesse informe l'assistance que la séance extraordinaire est ouverte à 20h10.

Environ 25 personnes étaient présentes dans la salle.

## 2018-10-248 - Présence des membres et adoption de l'ordre du jour:

Il est proposé par Monsieur Alain Lestage, appuyé par Monsieur le conseiller François Ledoux, et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour, à savoir :

1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour:

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1,  
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2,  
Madame Marie-Ève Boutin No 3,  
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4,  
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5;  
Monsieur François Ledoux, au poste No. 6.

- 2- Résolution sur la proposition de desserte en sécurité incendie;
- 3- Résolution approuvant l'opération cadastrale pour réunir les lots existants numéro 5838722, 5838721 et 5645661;
- 4- 1138-1140 des Meuniers demande PIIA;
- 5- 1222-1224 des Aubergistes demande PIIA;
- 6- Période de questions relative aux sujets portant sur l'ordre du jour;
- 7- Levée de la séance extraordinaire.

## Report du point de la résolution sur la proposition de desserte en sécurité incendie :

## 2018-10-249 - Résolution approuvant l'opération cadastrale pour réunir les lots existants numéro 5838722, 5838721 et 5645661;

Considérant que ces lots pouvaient être considérés comme enclavant les lots adjacents;

Considérant que ces lots sont intégrés au chemin existant;

Considérant l'offre de service de Bérard Tremblay arpenteurs géomètres au coût de 875\$ taxes en sus et de Denicourt arpenteurs-géomètres au coût de 1000 \$ taxes en sus;

## 11 OCTOBRE 2018

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, que le conseil municipal retienne les services de Bérard Tremblay arpenteurs-géomètres au coût de 875 \$ taxes en sus.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
<b>Total</b>	<b>6</b>	

☞ ADOPTÉ ☞

### **2018-10-250 - 1138-1140 des Meuniers demande PIIA;**

Considérant que le projet concernant la construction de bâtiments résidentiels au 1138 et 1140 rue des Meuniers respecte les objectifs du règlement 8200-2018;

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'approuver la demande de PIIA 2018-1023;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la demande du PIIA numéro 2018-1023 pour la construction de bâtiments résidentiels au 1138 et 1140 rue des Meuniers.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Eve Boutin	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
<b>Total</b>	<b>6</b>	

☞ ADOPTÉ ☞

### **2018-10-251- 1222-1224 des Aubergines demande PIIA;**

Considérant que le comité consultatif recommandait au conseil municipal de refuser la demande de PIIA numéro 2018-1024 puisque le modèle de fenêtre était trop différent des bâtiments voisins ( CCU 2018-09-05 );

Considérant qu'il y avait erreur sur le plan transmis et que le nouveau plan indique des fenêtres identiques à celles du quartier.

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la demande du PIIA

# 11 OCTOBRE 2018

numéro 2018-1024 pour la construction de bâtiments résidentiels au 1222 et 1224 rue des Aubergines.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Eve Boutin	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
<b>Total</b>	<u>6</u>	

☞ ADOPTÉ ☞

## POINT 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS 20h45

Les points suivants sont soulevés par les citoyens.

- Prévoir un micro à la prochaine séance d'information publique;
- Publiciser via les journaux, web, panneau la prochaine rencontre publique concernant le service de sécurité incendie;
- Question sur le point 3 de l'ordre du jour et l'impact sur les résidences.

### 7- Résolution 2018-10-252 Levée de l'assemblée extraordinaire

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lestage, appuyé par Monsieur le conseiller François Ledoux et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que, les sujets prévus à l'ordre du jour étant tous épuisés, la séance est close à 21h.

---

Lise Sauriol, mairesse

---

Mario Besner Directeur général par intérim

☞☞